

## **Lettre ouverte à**

**Monsieur David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon.**

**Monsieur Pascal Mailhos, Préfet du Rhône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône.**

En septembre 2018, nous, soutiens, citoyen·nes et militant·es associatifs, face à l'incapacité des pouvoirs publics de répondre aux besoins d'un groupe de jeunes mineurs isolés étrangers relevant des services de protection de l'enfance, nous avons décidé de réquisitionner les locaux, vides depuis 5 ans, de l'ancien Collège Maurice Scève appartenant à la Métropole de Lyon. Suite à la plainte déposée par cette dernière, le juge du tribunal administratif refusa l'expulsion d'urgence.

Depuis cette date, ce sont plus de 200 jeunes qui ont trouvé dans ce lieu une protection précaire, parmi eux près de la moitié sont des mineurs, certains ayant moins de quinze ans.

M. le Président, M. le Préfet, dans l'esprit d'une précédente expérience menée dans la région toulousaine, vous avez mandaté en novembre 2018 l'ALPIL (Association Lyonnaise Pour l'Insertion par le Logement) pour une mission de diagnostic et de médiation sur le lieu. Nous, soutiens intervenant sur le collège, au vu de la situation, avons accepté de tenter cette expérience. A partir de décembre 2018, l'ALPIL et le Foyer Notre Dame des Sans-Abri interviennent donc sur le collège au nom de la Métropole pour une aide qualifiée d' «humanitaire».

L'expérimentation prévue sur trois mois est arrivée à son terme fin mars 2019. Après une semaine de flou mettant notamment en péril l'approvisionnement en nourriture des 200 habitants, l'intervention des associations semble être prolongée jusqu'au 31 Août. En pratique aucune convention n'a encore été signée entre la Métropole et les associations. Quoi qu'il en soit, si l'intervention de ces dernières est nécessaire, nous, soutiens, constatons toujours la carence de vos institutions vis-à-vis de leurs devoirs de prise en charge des mineurs et des demandeurs d'asile.

L'accueil et l'accompagnement que nous assumons vers les différentes structures en charge du traitement des dossiers, nous transforment en assistant·e-s sociaux, en éducateurs et éducatrices, en psychologues. Il s'agit de besoins auxquels seul·es peuvent répondre des professionnel·les qualifié·es. Vos services en manquent cruellement. Ne comptez pas sur nous pour servir de «substituts» à vos effectifs insuffisants.

Les anciennes salles de classe et les autres pièces du site, toutes transformées en chambres, sont aujourd'hui surpeuplées, les salles prévues à l'origine comme lieux communs, sont aujourd'hui investies comme dortoir.

Vos institutions n'apportent aucune solution alternative et pérenne à cet accueil de plus en plus précaire, insatisfaisant pour ces jeunes, qui arrivent encore tous les jours au collège à la recherche d'un refuge. A l'heure actuelle, une vingtaine d'entre eux sont d'ores et déjà reconnus mineurs par la métropole mais demeurent dans les lieux faute de places dans les foyers et hôtels. Et vous nous intimez l'ordre de ne pas faire grossir le lieu : comment qualifier cette attitude ?!

Ce sont près de 30 jeunes qui chaque mois frappent à la porte du collège. Les habitants par solidarité se refusent à les renvoyer à la rue. De 150 en octobre ils sont aujourd'hui 250. En tant que soutiens, nous cherchons chaque jour des solutions à l'emporte-pièce afin d'offrir un toit à des enfants, des familles avec enfant, des jeunes femmes à la rue qui arrivent au « collège » envoyés souvent par vos propres services.

Vous savez qu'il existe sur cet espace un quatrième bâtiment encore aujourd'hui fermé. Habitants du lieu et soutiens, nous nous sommes toujours refusés à ouvrir ce bâtiment qui pourrait accueillir 100 à 200 personnes supplémentaires. Nous sommes parfaitement conscients des difficultés que représenterait la gestion du collège avec plus de 400 personnes.

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, les nouvelles ne sont pas bonnes. Récemment lors de l'assemblée hebdomadaire entre soutiens et habitants, l'un des référents habitants nous a clairement fait part de la situation : l'ouverture de ce fameux bâtiment 4 est pour les résidents la seule solution envisageable pour limiter la pression en terme d'occupation. La situation est intenable.

Aussi, dans un esprit constructif nous avons une proposition à vous faire.

Plus que le saupoudrage actuel, prenez réellement en charge ce qui relève de vos compétences, avec les recrutements nécessaires pour des projets ambitieux et ne vous contentez plus de projets «low cost» et de calendriers aux échéances sans cesse retardées. Il y a urgence.

Réquisitionnez ! Trouvez un hébergement pour les mineurs reconnus ou ayant déposé un dossier, trouvez un hébergement pour les demandeurs d'asile reconnus ou ayant déposé un dossier. Trouvons une solution collective pour les autres situations ( «dublinés» etc... ).

Vous réglerez ainsi le problème et nous pourrons poursuivre notre investissement citoyen.

A défaut, le bâtiment 4 sera ouvert contre notre volonté, ce qui s'en suivra ne sera plus de notre compétence, en tant que citoyens responsables nous ne participerons plus à la gestion de ce lieu, il vous incombera alors, Monsieur le Président, M. le Préfet, d'en gérer l'ensemble des conséquences.

La question migratoire, Monsieur le Président de la Métropole, Monsieur le Préfet, est et sera dans les décennies prochaines une des questions essentielles posées à toutes celles et ceux qui aspirent à la gestion de la cité, du local au global. Nous pouvons prendre notre part, pour y répondre dans le respect des droits fondamentaux des personnes, mais seulement notre part. Nous ne ferons pas le travail à votre place.

Afin de trouver, dans l'esprit de franchise de cette lettre, l'ensemble des solutions qui doivent être prises au plus vite, dans l'intérêt de tous ces jeunes qui est notre seule raison d'agir, nous vous demandons de nous recevoir ensemble.

Soyez assurés, Monsieur le Président de la Métropole de Lyon et Monsieur le Préfet de la Région Auvergne-Rhône/Alpes, Préfet du Rhône, de notre attachement à résoudre dans la durée les questions soulevées.

Lyon, le 8 avril 2019

Le Collectif Soutien Migrants de l'ex Collège Maurice Scève  
Habitants et soutiens